

19.05.2010 - 12:00 Uhr

## **Bénéfice 2009 de la Loterie Romande: 192,6 millions de francs en faveur de l'utilité publique**

*Lausanne (ots) -*

Avec un revenu brut des jeux (RBJ) de 371 millions de francs et un bénéfice de 192,6 millions de francs, la Loterie Romande réalise un exercice 2009 record. Sur le plan commercial, les dirigeants de l'institution s'inquiètent des menaces qui pèsent sur le développement des jeux proposés; alors que le secteur des casinos se voit gratifié par le Conseil fédéral de grandes opportunités de développement, la Loterie Romande doit faire face à d'incessantes procédures qui freinent l'adaptation de ses jeux aux nouvelles technologies et risquent à terme de ne plus garantir les bénéfices redistribués à l'utilité publique.

Mercredi à Lausanne, la Loterie Romande a tenu sa conférence de presse annuelle sous la présidence de M. Jean-Pierre Beuret et en présence du directeur général M. Jean-Luc Moner-Banet. Thèmes: présentation des résultats 2009; nouvelle plate-forme interactive de jeux sur Internet; point de la situation et analyse politique.

Sur le plan comptable, avec une hausse de 1,3% par rapport à 2008, le RBJ se monte à 371 millions de francs. De même, affichant une augmentation de 4,1%, le bénéfice 2009 s'élève à 192,6 millions de francs. Malgré une situation économique difficile, la Loterie Romande accroît par conséquent son soutien à l'utilité publique. Ce résultat est également à mettre sur le compte de la réduction des coûts de fonctionnement de l'entreprise, fruit d'un contrôle budgétaire accru et d'un resserrement dans l'engagement des charges.

Une grande partie des efforts d'innovation de la Loterie Romande ont été portés en 2009 sur le développement de la nouvelle plate-forme interactive de jeux sur internet, qui a été lancée le 3 mai dernier. Offrant actuellement la possibilité de jouer au SWISS LOTTO PLUS, à l'Euro Millions et aux paris sportifs, cette plate-forme s'enrichira progressivement pour offrir tous les jeux de la Loterie Romande non seulement sur Internet, mais aussi sur téléphone mobile et, plus tard, sur TV interactive.

Employant 284 collaborateurs au 1er janvier 2010, La Loterie Romande a versé 70 millions de francs de commissions à ses 2'800 dépositaires en 2009. Elle a, par ailleurs, reversé l'intégralité de son bénéfice à quelque 2'500 organisations ou fondations, ce qui représente plus de 500'000 francs par jour.

Après prélèvement de la taxe de 0,5% sur le RBJ destinée à la lutte contre le jeu excessif, le bénéfice se répartit de la manière suivante: 5/6e aux Organes de Répartition (OR), soit plus de 158 millions de francs, pour le soutien dans des domaines tels que le social, la culture, le patrimoine ou la recherche; et 1/6e au sport, soit plus de 31 millions de francs.

Révision constitutionnelle

Sur le plan politique, l'initiative populaire fédérale «Pour des jeux d'argent au service du bien commun», aboutie en septembre 2009 avec plus de 170'000 signatures valables, se verra opposer un contre-projet direct par le Conseil fédéral. La procédure de révision constitutionnelle est donc en oeuvre. Le peuple devrait être appelé aux urnes à ce sujet en 2012 ou 2013.

#### Menaces sur le développement des loteries d'utilité publique

Le Conseil fédéral vient de décider l'extension du secteur des casinos: deux nouvelles licences de casino B seront accordées ces prochains mois, le nombre de machines à sous autorisées passera de 150 à 250 par casino et les montants des jackpots seront augmentés. Ces derniers pourront, par ailleurs, être multipliés. Le marché des casinos suisses pourrait, dans les deux années à venir, voir son produit brut des jeux augmenter de 30%. Parallèlement, les loteries suisses continuent d'être systématiquement contrariées dans leur exploitation et leurs développements par les procédures lancées contre elles par l'administration fédérale.

Dans ce contexte, les instances dirigeantes de la Loterie Romande constatent avec inquiétude que les autorités fédérales facilitent d'une part l'essor du secteur des casinos et empêchent d'autre part les loteries d'utilité publique de poursuivre l'exploitation de leurs jeux dans des conditions acceptables.

Contact:

M. Jean-Pierre Beuret, Président  
Mobile: +41/79/332'01'00

M. Jean-Luc Moner-Banet, Directeur Général  
Mobile: +41/79/310'78'69

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001627/100603909> abgerufen werden.